



HAL
open science

Sens/Agedincum, cité des Sénons

Pierre Nouvel, Anne Ahü-Delor, Émilien Estur, Stéphane Venault

► **To cite this version:**

Pierre Nouvel, Anne Ahü-Delor, Émilien Estur, Stéphane Venault. Sens/Agedincum, cité des Sénons. Gallia - Archéologie des Gaules, 2015, La naissance des capitales de cités en Gaule Chevelue, 72 (1), pp.231-245. 10.4000/gallia.1546 . hal-01503669

HAL Id: hal-01503669

<https://hal.science/hal-01503669>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Sens/Agedincum, cité des Sénons

Pierre NOUVEL

avec la collaboration d'Anne DELOR-AHÜ, Émilien ESTUR et Stéphane VENAULT

Mots-clés. *Urbanisation des Gaules, Sénons, sanctuaire périurbain.*

Résumé. *La multiplication des opérations préventives et la reprise des données anciennes permettent aujourd'hui de reconsidérer la question de l'origine de la capitale des Sénons. L'Agedincum romaine est précédée d'une agglomération ouverte, remontant au I^{er} s. voire au III^e s. av. J.-C., installée au confluent de l'Yonne et de la Vanne et mentionnée par César. Vraisemblablement avant 3 av. J.-C., une nouvelle trame urbaine est implantée à un kilomètre au nord-est, profitant ici du percement de la voie dite de l'Océan signalée par Strabon. Son quadrillage régulier, déterminé par le tracé de cette voie, couvre environ 110 ha. Cependant, les vestiges datables des premières décennies de la ville sont bien peu nombreux, même si l'on peut supposer que certains des monuments attestés à une période plus tardive (forum, thermes, sanctuaire périurbain de la Motte du Ciar) existaient déjà. La rareté des documents épigraphiques et des éléments archéologiques en contexte ne permet pas d'étudier avec précision la structure de la population et la nature des activités qui s'y déroulaient. Il semble néanmoins que son développement initial soit assez lent : il faut attendre le I^{er} s. apr. J.-C., voire le début du III^e s. apr. J.-C. pour qu'Agedincum atteigne son plein essor.*

Keywords. *Gaul urbanization, Senones, periurban sanctuary.*

Abstract. *The increase in investigations in advance of development and the reconsideration of earlier data allow us to reassess the origin of the capital of the Senones. Roman Agedincum was preceded by an open settlement dating back to the 2nd c., even to the 3rd c. BC, situated at the confluence of the rivers Yonne and the Vanne and mentioned by Caesar. Probably before 3 BC, a new urban layout was established one kilometer to the north-east, taking advantage of the opening of the so-called 'Road to the Ocean' mentioned by Strabo. Its regular grid pattern, determined by the alignment of this road, covered around 110 ha. However, evidence for of the city's first decades is scarce, even if we postulate that some of the monuments attested at a later period (forum, baths, extra-urban sanctuary of the Motte du Ciar) already existed. The scarcity of epigraphic and archaeological documents in situ does not permit us an informed study of the population structure and the nature of the activities that took place here. Nonetheless, its initial development seems quite slow, since it was not until the 2nd c. or even the 3rd c. that Agedincum attained its full extent.*

Translation : Cécile TUARZE

La ville de Sens s'est développée au confluent de la Vanne et de l'Yonne, au croisement d'un axe nord/sud reliant la vallée de la Saône au bassin de la Seine et d'un autre, ouest/est, permettant la liaison entre le Val de Loire et la Champagne. Cet interfluve, relativement vaste, est dominé par des plateaux crayeux peu élevés. Les découvertes archéologiques, multiples depuis le XVII^e s., permettent de reconstituer partiellement sa genèse et son développement depuis l'Antiquité. L'agglomération du Haut-Empire, située au nord du confluent de la Vanne (fig. 1), est implantée à proximité d'un gué ou d'un pont permettant le franchissement de l'Yonne. La ville moderne se superpose exactement au cœur de l'agglomération romaine, la fortification de la ville médiévale correspondant au *castrum* édifié au centre de la ville antique au cours de l'Antiquité tardive. Seul, au sud de la Vanne, un complexe religieux périurbain, situé au lieu-dit de la Motte du Ciar-Champ de César, a été identifié de longue date (en dernier lieu : Debatty, 2006).

Malgré l'absence de dynamique de recherche et de programme collectif, la documentation publiée, complétée par une série d'éléments inédits, fruits des fouilles préventives, permet un réexamen succinct de cette capitale de cité dans le cadre du présent dossier. Avant l'état des lieux dressé par J.-P. Delor dans la *Carte archéologique de la Gaule (CAG)* (Delor dir., 2002),

plusieurs publications avaient voulu faire le point sur l'origine et l'évolution de la ville antique. En dehors du travail plus général d'A. Hure (1935), ils sont tous à mettre au compte de P. Parruzot, J. Nicolle puis D. Perrugot, qui ont animé la recherche locale entre les années 1940 et 1995. Plusieurs publications successives (Nicolle, 1980 ; Perrugot, 1989 et 1990 ; Beaujard, *in* Picard, Beaujard *et al.*, 1992 ; Perrugot, 1995) permettent de mesurer l'apport de deux cents ans d'observations et proposent notamment une restitution de l'assiette de la ville et de sa trame viaire. On peut ainsi dépasser les précédents travaux (Tarbé, 1838 ; Hure, 1935) qui faisaient jusque-là autorité. Les nombreux diagnostics réalisés depuis, ainsi que l'utilisation de nouveaux outils de traitement cartographique (Venault, *in* Venault, Nouvel dir., 2012), permettent aujourd'hui de compléter ces travaux sans remettre en cause leurs résultats globaux. On notera toutefois que l'essentiel des opérations récentes (fig. 2) se concentre au nord de la Vanne, aux abords du croisement des deux axes viaires principaux. Les interventions périphériques, en particulier au sud de la Vanne, où l'on soupçonne la présence d'une ville gauloise antérieure, sont beaucoup moins nombreuses et restent en grande partie inédites (Venault, Nouvel dir., 2012, p. 78).

Enfin, la question de l'évolution du contexte naturel n'a fait l'objet d'aucune attention particulière. Il semblerait pourtant

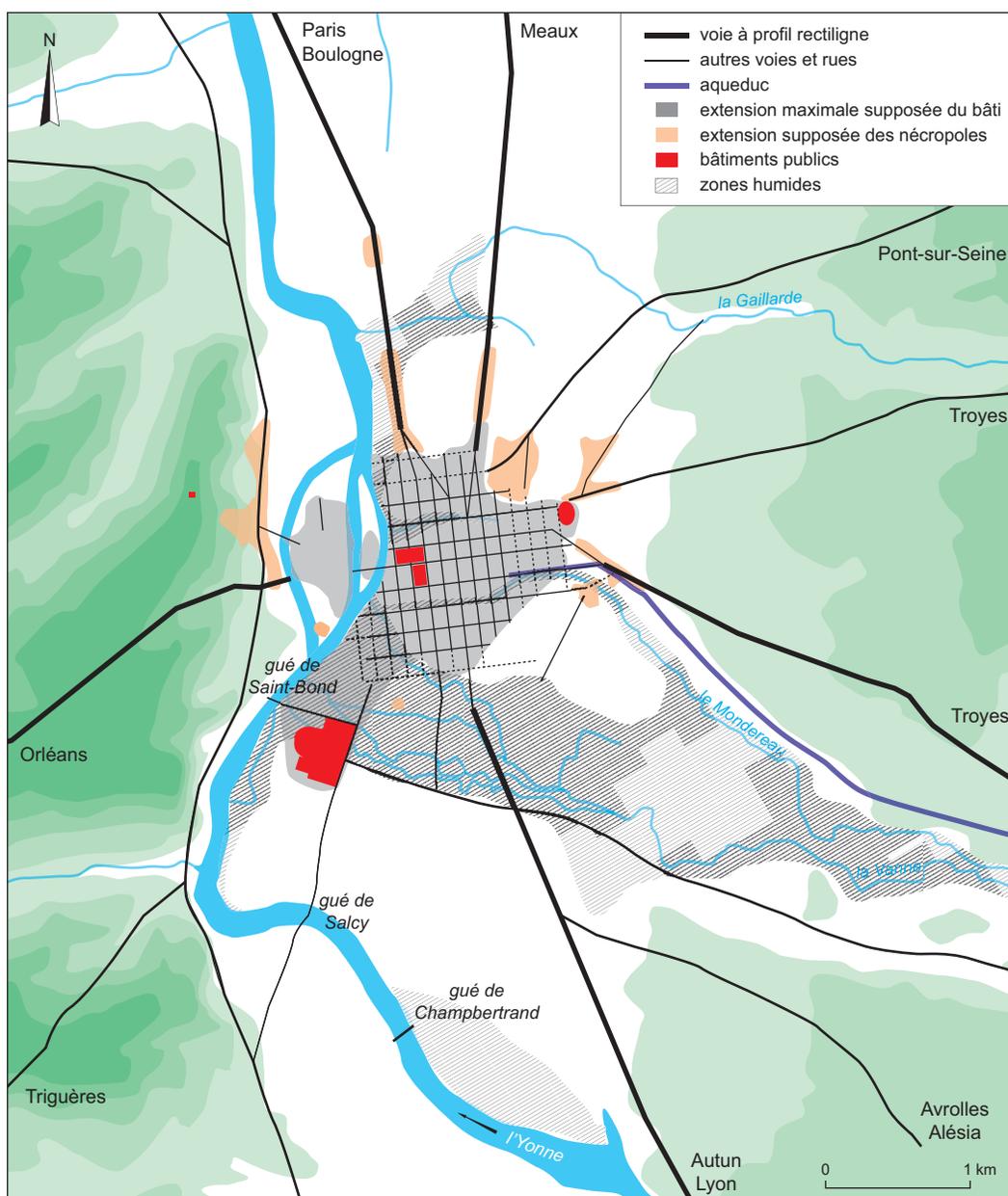


Fig. 1 – La ville antique de Sens/Agedincum dans son contexte naturel (DAO : P. Nouvel).

que la zone dans laquelle la ville a été édiflée correspondait à la fin de la Protohistoire à une plaine marécageuse. L'évolution du lit de l'Yonne pose d'ailleurs problème. On sait qu'au sud, à proximité de la Motte du Ciar, il a pu fluctuer, quoiqu'un bras actif aux époques augustéenne et julio-claudienne ait été repéré à proximité du gué dit de Saint-Bond (fig. 5). Plus au nord, à proximité de l'île d'Yonne, la question semble plus complexe. D'après les opinions d'A. Hure et de D. Perrugot, le bras principal correspondrait à celui de l'ouest, celui de l'est, bien qu'actif dès cette période, semblant s'être largement élargi après l'Antiquité. L'île d'Yonne était d'ailleurs formée de plusieurs îlots jusqu'au XIX^e s. La concentration de vestiges protohistoriques à la pointe de l'île dite de Key permet d'y proposer l'existence d'un gué. Selon A. Hure, un troisième bras, plus à l'ouest, contournait le quartier dit des Sablons (fig. 5), qui prenait alors la forme d'une île, franchie à l'époque romaine par la voie de

Troyes à Orléans. Toutes ces conjectures demanderaient études et confirmations, de même que la localisation et l'importance des divers chenaux de la Vanne et du ru de Mondereau au cours de la période qui nous intéresse ici.

Afin de produire une synthèse renouvelée, ce travail ne s'est pas limité à une simple compilation des travaux antérieurs. Il s'est efforcé de reprendre la totalité des données anciennes (en revenant aux sources initiales) et de géolocaliser, à l'aide de cartes phasées, l'ensemble des découvertes (ce qui n'avait pu être fait lors de la rédaction de la *Carte archéologique de la Gaule*). Enfin, les données issues de l'archéologie préventive ont été intégrées, qu'elles soient antérieures ou postérieures à la publication de la *Carte archéologique de la Gaule* en 2002. Malgré tout, un immense travail reste à faire, cette petite étude devant apparaître plus comme un état partiel des lieux que comme l'ample synthèse que mérite la capitale des Sénons.

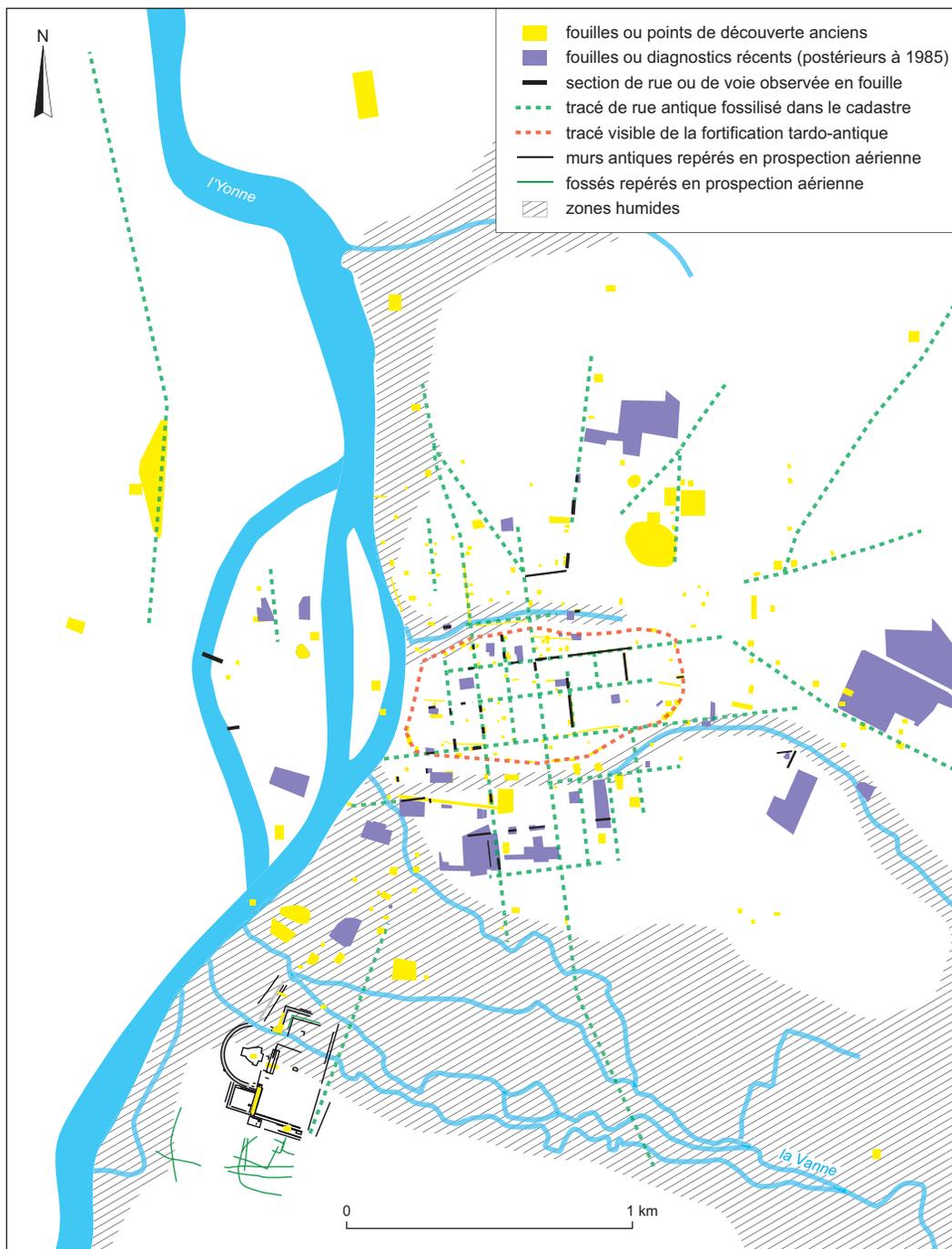


Fig. 2 – État des données disponibles (DAO : P. Nouvel).

CONTINUITÉ DE L'OCCUPATION ENTRE L'AGEDINCUM DE CÉSAR ET LA CAPITALE DE CITÉ DU HAUT-EMPIRE

Les Sénons forment, depuis la fin de la Protohistoire, une nation indépendante puisque César signale que le pouvoir exécutif y était, de son temps, exercé par un roi : Moritasgus en 58 av. J.-C., Cavarinus entre 58 et 53 av. J.-C. puis Accon brièvement en 53 av. J.-C. (*La Guerre des Gaules*, V, 54). Ils disposaient également d'un sénat, nommé cité par César (*ibid.*). Leur territoire, dont la délimitation a été longuement discutée (encore récemment, Debatty, 2004a, voir la synthèse

proposée dans Kasprzyk, Nouvel, 2012), correspond aux anciens pays du Sénonais, du Gâtinais, du Melunois, du Stampois, de la Brie méridionale et du Provinois, englobant le cours inférieur de l'Yonne et une bonne part de celui de la Seine, entre Nogent et Melun (Mathé, *in* Delor dir., 2002, p. 632). Cet état de fait ne semble cependant s'être fixé que tardivement et progressivement, puisque la cité des Parisiens relevait encore des Sénons quelques temps avant la Conquête (*La Guerre des Gaules*, VI, 3) et que la cité des Tricasses, qui n'existait vraisemblablement pas avant César, est selon toute vraisemblance un démembrement précoce (césarien ou augustéen) de ce même territoire (Denajar, 2005, p. 143-149). La position de la ville de Sens apparaît d'ailleurs un peu décentrée vers le sud-est du territoire civique du

Haut-Empire, délaissant curieusement le centre de gravité que constitue la confluence Seine-Yonne. Elle occupe cependant une position plus centrale si l'on accepte que le territoire des Tricasses forme avant la Conquête la partie orientale de la *civitas senonensis*. Strabon (*Géographie*, IV, 3, 5), Pline (*Histoire Naturelle*, IV, 107) et Ptolémée (*Géographie*, II, 8, 9) la signalent plus tard comme relevant de la province de Lyonnaise dès sa fondation. En suivant l'avis de Pline, tout le monde s'accorde sur le fait que cette cité pérégrine était stipendiaire.

Le nom de la ville, *Agedicum/Agedincum*, est attesté autant par les sources littéraires qu'épigraphiques. Ses occurrences les plus anciennes se trouvent chez César qui signale ce toponyme comme relevant explicitement de la cité des Sénons (*La Guerre des Gaules*, VII, 10, 57, 59, 62). César n'affirme nulle part que l'agglomération est, au sens propre, la capitale de ce peuple, mais l'utilisation sous sa plume du terme d'*urbs*, occurrence rare dans l'ouvrage, suffit à y reconnaître une véritable ville. Ce caractère de première importance est confirmé par le fait que César y entrepose ses bagages lors de l'épisode de Gergovie et qu'il fait hiverner six légions à proximité durant l'hiver 53-52 av. J.-C. (*La Guerre des Gaules*, VI, 44, 3). Ce toponyme se retrouve, presque inchangé, sous les formes *Agedincum/Agetincum* dans l'*Itinéraire d'Antonin* et sur la *Table de Peutinger*, attestant que, contrairement à sa voisine Bibracte, la ville subsiste au-delà de la Conquête.

C'est d'ailleurs là qu'a été mise au jour la plus ancienne inscription signalant l'action publique des Sénons : la dédicace aux princes de la jeunesse sur une base de statue, antérieure à la fin de l'année 3 apr. J.-C. (voir fig. 10) (*CIL* XIII, 2942 ; Rosso, 2009, p. 103-104). Il est donc logique d'y situer dès cette période le *caput civitatis* de cette nation. La *Géographie* de Ptolémée nous confirme que c'est toujours le cas au I^{er} s. apr. J.-C. (II, 8, 9 : *Agedi[n]cum*). L'accumulation d'inscriptions laissées par ses magistrats les plus éminents (notamment *CIL* XIII, 2940 et 2949), révèle par ailleurs la réalité de son statut administratif mais surtout l'identification du toponyme *Agedincum* avec la ville actuelle de Sens (Dondin-Payre, 1999). Ce dernier disparaît cependant avant la seconde moitié du IV^e s., puisqu'Ammien Marcellin (XV, 11, 11 et XVI, 3, 3) la nomme déjà *Senonas oppidum* (ou plus loin *urbs*), de même que, quelques décennies plus tard, la *Notitia Galliarum* (*civitas Senonum*) et diverses autres sources tardo-antiques. Sens/*Senones* sera, après les réformes de la fin du IV^e s., capitale de la nouvelle quatrième Lyonnaise.

Le fait que le toponyme de la ville gauloise ait été conservé après la Conquête et durant le Haut-Empire a longtemps été le seul argument pour proposer une continuité topographique entre ville gauloise et ville romaine. Cette évidence recouvre cependant une réalité plus complexe. Comme ont dû le concéder les chercheurs locaux depuis plusieurs siècles, l'*Agedincum* du Haut-Empire, située au nord du confluent de la Vanne et de l'Yonne, ne livre pas ou peu de témoins archéologiques antérieurs à la période augusto-tibérienne. Face à cette évidence, de nombreuses hypothèses ont été avancées. Th. Tarbé (1838) proposait de situer l'*Agedincum* gaulois sur la butte voisine de Saint-Martin du Tertre, où seul un petit temple d'origine laténienne est connu aujourd'hui (fig. 5). A. Hure opposait, quant à elle, une ville gauloise en rive gauche, dans une zone alors méconnue, à une fondation romaine coloniale sur la rive

droite (Hure, 1935). Plus récemment, il a été proposé de placer sur l'*oppidum* de « Château » à Villeneuve-sur-Yonne l'*urbs* de César, qui n'aurait été transférée 10 km plus loin, à son emplacement actuel, qu'à la période augustéenne (Grizeaud, 1999). Cependant, quelques fouilles, prospections et suivis de travaux réalisés depuis les années 1980 permettent d'envisager une réalité toute différente, déjà entrevue par D. Perrugot dès 1990 (Perrugot, 1990, p. 48-49). Ils ont localisé, aux marges méridionales de la ville antique, l'existence de niveaux, de mobiliers d'importation et de témoins artisanaux, déterminant une occupation antérieure à la Conquête aux abords du complexe religieux périurbain de la Motte du Ciar (Delor dir., 2002, p. 633, fig. 6). Les vestiges rencontrés, encore bien mal documentés, témoignent d'activités artisanales et commerciales variées, remontant pour certaines à LT B (fig. 3) (Barral, Nouvel, 2012, p. 146). Plus précisément, c'est dans le delta formé par le confluent de la Vanne avec l'Yonne, autant au nord (quartier Saint-Paul) qu'au sud (zone de la Motte du Ciar), que les travaux et les fouilles des années 1980 ont révélé un habitat groupé déjà fort étendu et dynamique au cours de LT D1 (Perrugot, 1990, p. 49). Les fouilles menées dans le quartier Saint-Paul par J.-P. Sarrazin, ont livré un assemblage de mobilier daté de la fin du II^e s. et du I^{er} s. av. J.-C. (LT D1b-D2a : potin type LT 7417, céramiques gauloises à pâte fine fumigées et peintes, pots de type Besançon précoces, céramique campanienne A, amphore de type Dressel 1). Ces éléments, ajoutés aux découvertes anciennes réalisées aux alentours de la Motte du Ciar, permettent de reconstituer une agglomération ouverte s'étendant sur plus d'une dizaine d'hectares, de part et d'autre de la Vanne et au débouché des gués de Saulcy et de Champbertrand permettant le franchissement de l'Yonne (fig. 3, en haut à droite). Ces derniers, comme ceux plus au nord dits de Saint-Bond et de l'île Kley, ont livré un abondant mobilier protohistorique qui n'a pas fait l'objet d'analyses plus approfondies, de même que le reste des découvertes laténiennes. On notera, en premier lieu, trois fragments (une patte postérieure et deux oreilles) appartenant vraisemblablement à un cheval-enseigne, mis au jour au sud de l'île Kley (musée de Sens) (Delor dir., 2002, fig. 480, attribué par erreur au gué de Salcy). Le gué de Saint-Bond, quant à lui, a livré un abondant lot monétaire laténien et augusto-tibérien. Cette agglomération accueillait des activités céramiques, métallurgiques et monétaires qui la font entrer dans la catégorie des agglomérations ouvertes laténiennes (Barral, Nouvel, 2012), caractéristiques de la phase de proto-urbanisation des Gaules. On y a notamment découvert, dans les années 1980, des grappes de potins en cours de fabrication (Delor dir., 2002, II, p. 745). Si cette occupation semble apparaître dès LT C2 (sinon LT B2-C1 si on lui associe les ensembles de Maillot), elle se poursuit sans interruption jusqu'à la fin de la période laténienne. Il est possible que le sanctuaire de la Motte du Ciar ait déjà fonctionné à cette période, à l'image de ce qui s'observe dans la plupart des autres sites de ce type (Barral, Nouvel *et al.*, 2015), mais l'importance des constructions monumentales antiques autant que l'absence d'étude récente nous empêchent d'en apporter un quelconque début de preuve.

Ce n'est que plus tard, à partir de LT D2a, que le complexe de « Château » à Villeneuve-sur-Yonne, situé une dizaine de kilomètres au sud, va compléter ce premier pôle urbain sans pour autant le supplanter (fig. 3, en bas à gauche). Il s'agit là d'un

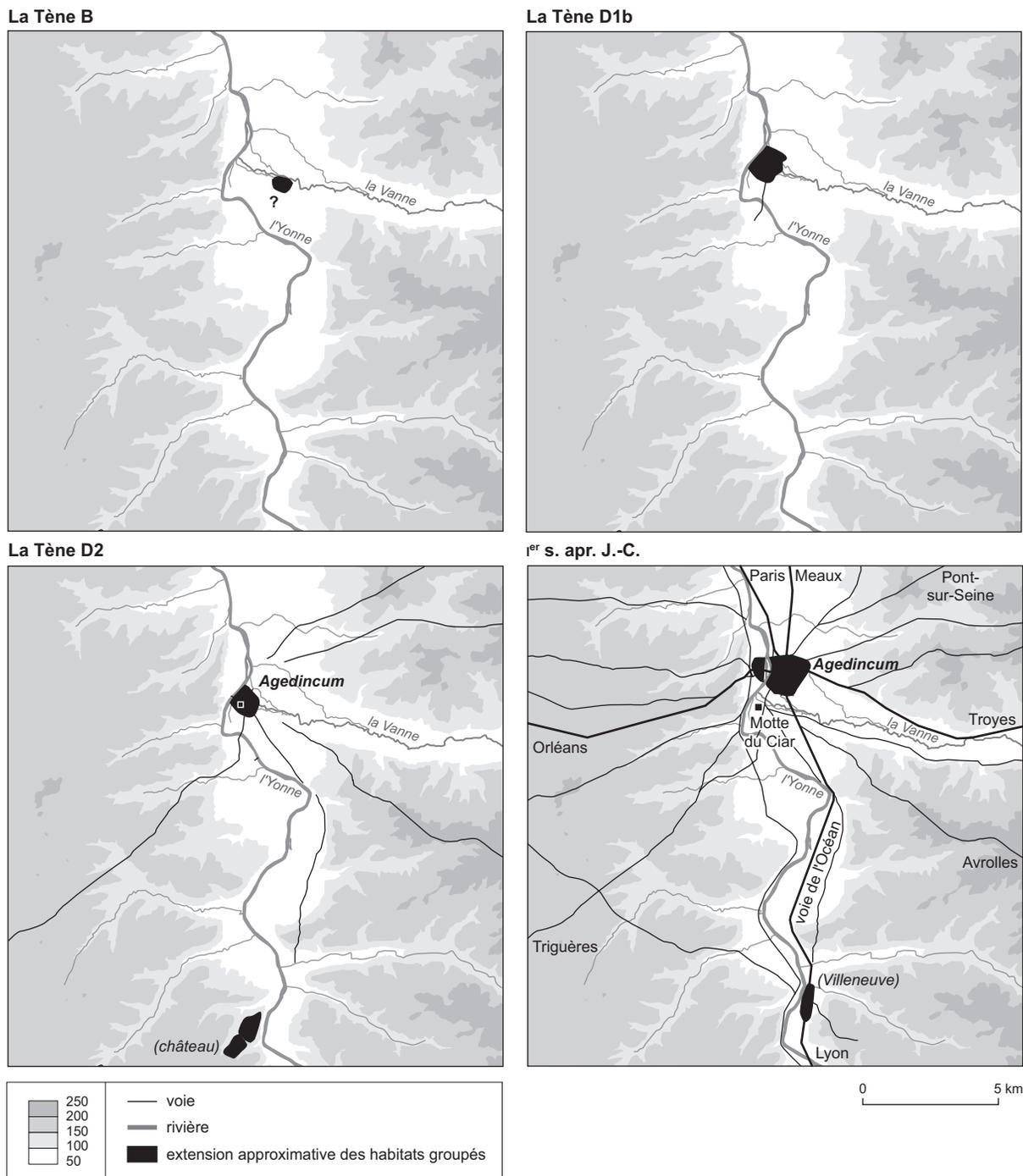


Fig. 3 – Proposition d'évolution du pôle de Sens/Villeneuve-sur-Yonne, de la période laténienne au début de la période romaine (DAO : P. Nouvel).

vaste *oppidum*, pourvu de fortifications étendues délimitant une surface d'environ 175 ha, dont la connaissance reste assez superficielle. Les sondages réalisés par J.-J. Grizeaud sur les structures d'habitat à l'intérieur de la zone sommitale ont confirmé une occupation domestique de courte durée, datée de LT D2a, riche en céramiques, en amphores d'importation italique et en monnaies de potin (Grizeaud, 1999). Le mobilier amphorique et céramique ne contient pas d'élément antérieur au 1^{er} s. av. J.-C. Malgré son importance, ce site ne semble pas avoir survécu bien longtemps au delà du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. : on note en particulier l'absence notable des bronzes frappés du Sénonais (Grizeaud, 1999), pourtant omniprésents dans les contextes régionaux des années 50-20 av. J.-C. (Piette, Depuyrot, 2008).

Après la Conquête, seule subsiste la ville ouverte d'*Agedincum*, comme l'indique la découverte, toujours dans cette même zone du confluent de l'Yonne et de la Vanne, de bronzes frappés, de céramiques campaniennes B-oïdes et d'amphores italiques tardives, caractéristiques de LT D2b (fig. 3). Les données actuelles, très ponctuelles, ne permettent cependant pas de caractériser l'importance et la nature de cette occupation, vraisemblablement toujours à caractère urbain (fig. 5). Les découvertes numismatiques anciennes et les sauvetages menés en 1989 par J.-P. Sarrazin dans cette zone (*in* Delor, Rolley, 1989, p. 142) ont en particulier livré un lot de céramiques des années 50-30 av. J.-C. (Delor dir., 2002, p. 643), qui est pour l'instant le seul jalon pré-augustéen clairement identifié dans la ville.

Après le changement d'ère (voir *infra*, p. 237), cette zone est en grande partie abandonnée au profit d'une fondation urbaine nouvelle, sous la ville actuelle de Sens. Il est tentant de mettre ce déplacement, interprété comme une seconde fondation (Barral, Nouvel, 2012, p. 146), en relation avec le percement de la voie dite de l'Océan reliant Lyon à Boulogne-sur-Mer (Kasprzyk, Nouvel, 2010, p. 238-241). Son tracé forme le *cardo* de la nouvelle ville et est tangente à l'ancienne agglomération laténienne sans toutefois la traverser à l'est (fig. 3, en bas à gauche, et fig. 5). Le *decumanus* correspond à l'axe Loire-Champagne, franchissant l'Yonne à hauteur de l'île d'Yonne. Cette refondation déplace donc le centre de gravité de l'agglomération en rive droite de la Vanne, 2 km au nord de l'*Agedincum* gauloise, dans une zone apparemment vierge de tout vestige antérieur (sauf peut-être une nécropole de La Tène moyenne situé au 18 cours Tarbé). Seul semble subsister de l'ancienne métropole le sanctuaire de la Motte du Ciar, qui prend dès lors un caractère nettement périurbain. Il s'agit du centre religieux de la cité gallo-romaine des Sénons, d'où provient selon toute vraisemblance la grande dédicace publique en l'honneur de Mars, Vulcain et Vesta, réutilisée dans la porte Dauphine de l'enceinte tardive (*CIL* XIII, 2940 ; Debatty, 2006).

LA VILLE NOUVELLE DU HAUT-EMPIRE ET LA QUESTION DE LA TRAME URBAINE

Depuis les années 1980, la multiplication des opérations préventives a permis de mieux connaître le substrat de la nouvelle fondation. Il semble acquis qu'elle s'implante dans une zone auparavant marécageuse, préalablement remblayée, tout du moins dans ses zones les plus basses. Selon les informations recueillies dans les sondages du cours Tarbé et de part et d'autre du ru de Mondereau, « le vaste delta de la Vanne a fait l'objet d'un remblaiement systématique à l'aide de nombreux matériaux (grès, poutres, terre) pour construire une plate-forme destinée à supporter les constructions » (Perrugot, 1990, p. 49). Ces travaux posent cependant, en l'absence de réexamen détaillé, des problèmes de chronologie et de caractérisation paléo-environnementale. Des remblais plus ou moins épais ont toutefois été repérés dans quelques opérations récentes, comme par exemple celle de la cour du Dispensaire (Venault, Gourgousse *et al.*, 2005, p. 5), sans pour autant qu'ils aient fait l'objet d'études plus approfondies. La trame viaire a été tracée ensuite, prenant la forme d'une grille orthonormée. A. Hure avait déjà proposé son existence dès les années trente (Hure, 1935), mais P. Parruzot et J. Nicolle en ont longtemps rejeté l'hypothèse (Parruzot, 1971 ; Nicolle, 1980). Il fallut attendre 1977 pour que la localisation des portions de voies retrouvées sur le terrain soit reportée sur un plan (Pinon, 1986 et 1988, complété en 1990 par P. Perrugot), qui restait jusqu'à aujourd'hui l'unique document disponible présentant une évocation de l'étendue et de la structure de cette trame viaire.

STRUCTURE DE LA VILLE ROMAINE

Les rues présentent un profil homogène, précisément décrit par D. Perrugot (1990, p. 51). Elles disposent, dans leur état

initial, d'une bande de roulement de 9 m en moyenne encadrée par des trottoirs de près de 5 m de largeur, souvent surmontés par la suite de galeries sur stylobates. Les îlots construits étaient donc séparés par des rues d'environ 18 m de largeur au total (12 pas/60 pieds), drainés par des caniveaux planchés sous trottoir ou par des égouts centraux.

Le positionnement précis de l'ensemble des points de découvertes sur le cadastre actuel permet d'apprécier la structure métrique de la trame urbaine. Cette opération avait déjà été initiée par P. Pinon en 1977 et complétée par D. Perrugot en 1990, à des échelles assez imprécises et sans l'aide que peuvent apporter aujourd'hui les systèmes d'information géographique. L'ensemble des vestiges de rues mis au jour (fig. 2) montre de manière assez nette un tracé régulier qui correspond probablement à un quadrillage orthonormé, appuyé sur l'Yonne et couvrant une bonne portion de sa rive gauche. Sa restitution est proposée sur la figure 4. Il compte au minimum 9 *cardines* et 9 *decumani*, même si les extensions orientales, méridionales et septentrionales de cette organisation planifiée sont largement conjecturales. Il est encore possible d'imaginer 4 *cardines* supplémentaires vers l'est, jusqu'à l'amphithéâtre, 2 *decumani* au nord et un au sud, tous pour l'instant non attestés par les observations archéologiques. Il n'est pas impossible d'imaginer que cette trame se poursuive en rive gauche de l'Yonne, puisque les bâtiments des ateliers céramiques de Vermiglio ou des Sablons (Chuniaud, 1999) présentent eux aussi une orientation similaire (voir *infra*, p. 244). Aucune attestation de rue n'est cependant certaine de l'autre côté de l'Yonne et cette possibilité reste aujourd'hui une hypothèse de travail.

Afin de mieux se repérer dans cette trame, il semble nécessaire d'y attacher quelques repères, chiffres romains de I à XIV pour les îlots d'ouest en est, chiffres arabes de 1 à 10 du nord au sud. Seules les bandes de III à X et de 3 à 9 sont aujourd'hui attestées par l'archéologie, correspondant à une superficie aménagée de l'ordre de 110 ha. L'ensemble des *decumani* présente une déclinaison homogène, de l'ordre de 82° est, les *cardines* leur étant strictement perpendiculaires. L'espacement entre ces derniers est lui aussi régulier. Pour être exact, la distance entre les *cardines* II-III et X-XI, assez précisément localisés, est de 745 m (soit un demi mille romain), chaque *cardo* étant alors espacé des autres de 106,5 m. Il est donc possible de restituer des îlots de 60 pas/300 pieds de largeur, séparés par des rues de 12 pas/60 pieds. Les *decumani*, quant à eux, présentent une succession plus irrégulière. Les bandes 3 et 4, puis 7 à 9 ont une longueur de 152 m, correspondant à environ 102 pas/510 pieds (90 pas/450 pieds plus 12 pas/60 pieds pour les rues). Le rapport entre longueur et largeur des îlots est donc exactement de 3 pour 2. Cependant, au cœur du réseau, de nombreuses observations ont démontré que les bandes 5 et 6 présentaient des mesures divergentes. Ainsi, les *decumani* 4-5 et 6-7 sont distants de 281 m et non de 304 m, celui noté 5-6 étant à seulement 118 m du *decumanus* 4-5 et à 163 m du *decumanus* 6-7. Les longueurs de ces deux bandes sont ainsi respectivement de 80 pas et 110 pas, délimitant des îlots de 68 pieds sur 60 pieds et 98 pieds sur 60 pieds. Cette irrégularité, observée par D. Perrugot, peut s'expliquer par la nécessité d'édifier le *forum* dans les îlots IV-5 et V-5, mais aussi et plus sûrement pour permettre le franchissement de l'Yonne par le *decumanus* 5-6 à un endroit adapté. Il s'agit

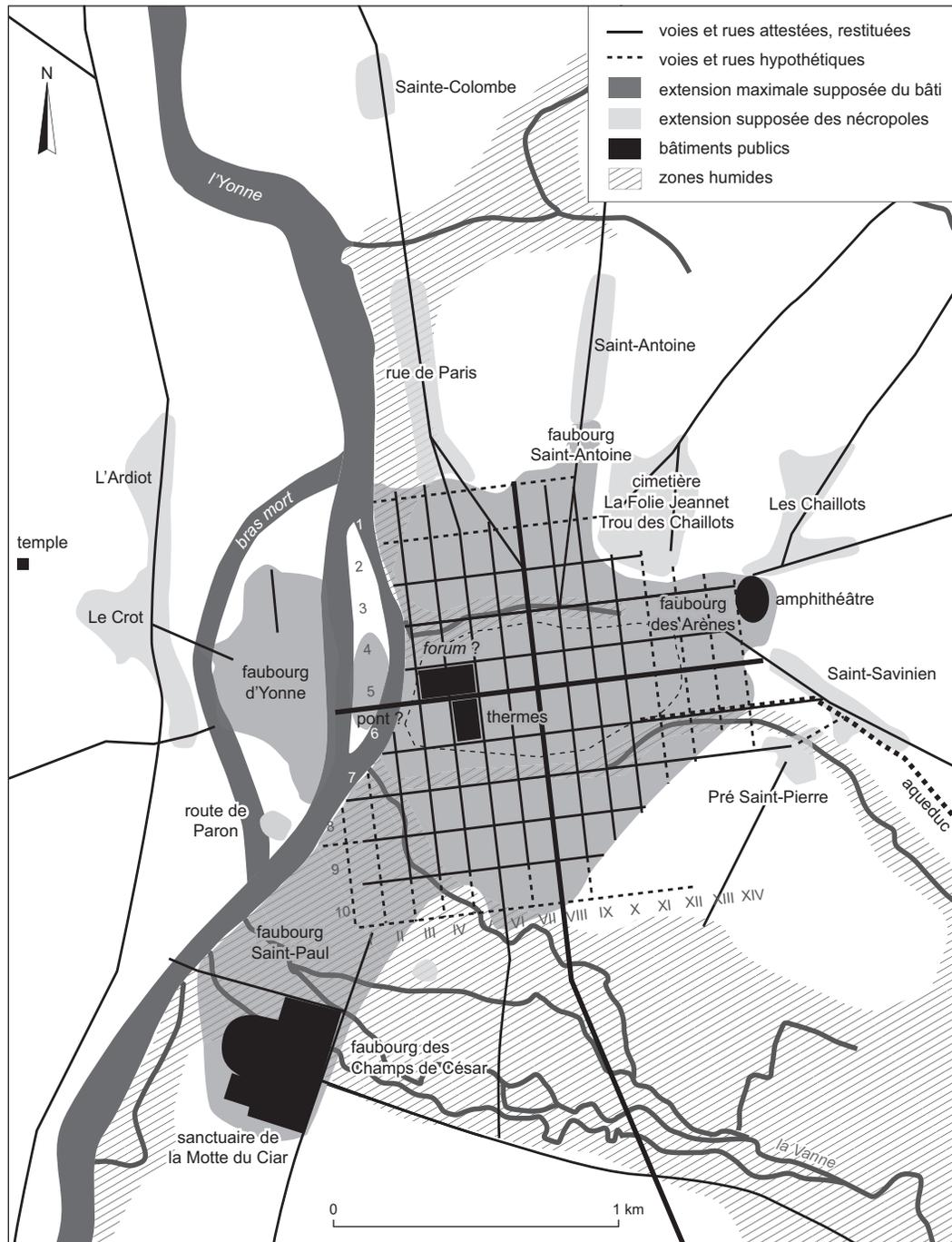


Fig. 4 – La trame urbaine antique de Sens : proposition de restitution et structure de la ville lors de son extension maximum (DAO : P. Nouvel).

probablement là du *decumanus maximus*, puisque c'est sur son tracé qu'à été découvert le monument aux princes de la jeunesse (dans un îlot, VI-2, qui était recoupé par l'Yonne), parce qu'il sépare ce que l'on pense être le *forum* (îlots IV-5 et IV-6) des thermes publics (îlot V-6), enfin parce que cette rue formera, au IV^e s., l'axe structurant du *castrum* réduit (voire l'opinion divergente de Cailleaux, 2009, p. 3). On peut considérer que le *cardo maximus* correspond à la rue VI-VIII (soit également au parcours de la voie de l'Océan dans la ville) ou encore à la rue V-VI, longeant le *forum* supposé à l'est (Cailleaux, 2009). Quelques venelles existaient vraisemblablement à l'intérieur des îlots. L'une d'elle, apparue dans le diagnostic rue du Général-Dubois (Goix, Gourgousse, 2004b, îlot V-9), respecte l'orientation générale, parallèle au *cardo* V-VI mais à environ 20 m de

lui. Elle ne fait cependant que 5 m de largeur, bien moins, donc, que les rues du quadrillage principal.

Il existe peu de rues divergentes d'après les données disponibles. Toutefois, l'articulation de cette trame avec les grandes voies est assez aléatoire. La route de Paris, portion de la voie de l'Océan, présente ainsi un segment qui traverse diagonalement les îlots VII-2 et VIII-3. Au nord-est, celles de Meaux et de Pont-sur-Seine font de même. Ces derniers axes, de même que les deux voies menant à Troyes, ont déterminé le développement de longs faubourgs qui présentent parfois des orientations calquées non pas sur la trame urbaine mais sur celle de la voie elle-même. Ils semblent tous tardifs, postérieurs à la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. C'est là d'ailleurs qu'a été implanté l'amphithéâtre, en marge de la ville et certainement dans les

espaces encore disponibles, puisque son édification semble remonter au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. seulement. Enfin, au sud-ouest, le quartier de la Motte du Ciar présente une orientation différente, dont l'articulation avec le réseau orthonormé n'est pas éclaircie. Il est tentant d'y voir la persistance d'une organisation antérieure puisque cette zone correspond à la ville pré-augustéenne.

LA DATATION DE LA NOUVELLE TRAME ET DE L'HABITAT URBAIN

D. Perrugot affirmait encore, il y a moins de trente ans (Perrugot, 1989, p. 143), que cette structure urbaine ne saurait remonter à une période antérieure aux années 50 apr. J.-C., reprenant ici un lieu commun de la littérature sénonaise, puisque cette vision est présente autant chez A. Hure que chez ses successeurs. J. Coudray et P. Parruzot prenaient en particulier argument du fait que les ensembles monétaires extraits des treize tranchées d'adduction d'eau réalisées en 1947-1949 au centre-ville (rapport inédit conservé à la Société archéologique de Sens) ne remontaient qu'à Néron. Ces suivis de travaux n'avaient pourtant en aucun point percé les couches antiques ni atteint les niveaux de fondation de la ville. Cette difficulté à reconnaître les aménagements les plus précoces est en partie liée au fait que l'agglomération médiévale et moderne s'est exactement superposée aux quartiers centraux antiques. Cette zone, dans laquelle la puissance stratigraphique atteint communément 4 m (Venault, 2006), n'a pas connu de fouille récente qui ait touché le terrain naturel et les premiers niveaux d'aménagement de la ville. Par ailleurs, comme l'ont montré l'ensemble des opérations préventives, l'utilisation des matériaux périssables dans l'habitat reste omniprésente au I^{er} s. apr. J.-C. Ils sont partiellement remplacés, à partir des années 120 apr. J.-C., et uniquement dans les constructions les plus luxueuses, par des fondations et quelques élévations maçonnées. Ce caractère, commun à beaucoup de capitales de cité du Bassin parisien, contribue lui aussi à sous-documenter les périodes les plus précoces.

Ce dossier offre le cadre le plus adapté à une révision des indices disponibles en exploitant, en particulier, les résultats des nombreuses opérations préventives. L'ensemble de la littérature (partiellement compilée seulement dans Delor dir., 2002) a donc été révisée et complétée par l'exploitation des rapports d'opérations inédits (treize diagnostics entre 2002 et 2010). Ce travail permet de disposer d'une cartographie renouvelée, illustrant les diverses découvertes par grandes périodes (pré-augustéenne : fig. 5 ; augustéenne : fig. 6 ; Tibère-Néron : fig. 7 ; flavienne : fig. 8 ; II^e s et début du III^e s. apr. J.-C. : fig. 9).

L'attention doit être portée, en particulier, aux indices les plus anciens recueillis au centre de la ville nouvelle. En dehors du quartier Saint-Paul, dans lequel l'occupation est continue depuis l'époque laténienne, trois points de découvertes sous la ville nouvelle peuvent remonter à la période augustéenne. Au 9 cours Tarbé, dans une fouille préventive réalisée en 1989 (fig. 6, 1), D. Perrugot a mis en évidence les niveaux les plus anciens d'un *decumanus*, qu'il date de « La Tène finale » (après réexamen, le mobilier concerné est plutôt caractéristique de l'époque augustéenne). Cependant, ici encore, le développement important de l'habitat, sous la forme de modestes constructions en terre et

bois, ne semble réel qu'à partir de l'époque flavienne (*Gallia informations*, 1994-1995, p. 213). Des découvertes similaires ont été réalisées plus au nord, boulevard des Garibaldi, en 1984, où un « fond de cabane » a lui aussi livré du mobilier augustéen, à la base de la stratigraphie antique (fig. 6, 2) (*Gallia informations*, 43, 1985, p. 277). Il s'agit là cependant des découvertes les plus pertinentes permettant d'accréditer l'hypothèse d'un tracé de la trame urbaine et de la mise en place des premiers habitats antérieurement au règne de Tibère. Enfin, au Petit Hameau (fig. 6, 3) (Goix, Gourgousse, 2004c), l'élément le plus ancien repéré lors du diagnostic est un fossé, peut être bordant une voie et respectant l'orientation de la trame de la ville antique. Il a livré un fond d'amphore Dressel 1 et peut donc remonter à l'époque augustéenne. Son comblement est scellé par des niveaux de l'époque julio-claudienne, époque déterminée par un mobilier daté d'Auguste à Claude par S. Humbert (Goix, Gourgousse, 2004c, p. 21). Rue du Général-de-Gaulle (fig. 6, 4), le diagnostic réalisé par C. Goix (Goix, Gourgousse, 2004a) dans l'îlot VII-9, au sud de la ville, a révélé un quartier d'habitation sur lequel « le mobilier le plus précoce date de La Tène D2 et du I^{er} siècle de notre ère », en particulier des pots à lèvres moulurées et des gobelets à bords simples verticaux, datés de la période augusto-tibérienne. On y note cependant l'absence de Dressel 1, ce qui exclut *a priori* une datation haute antérieure à Jésus-Christ. Plus généralement, la présence de sigillée arétine dans la plupart des îlots de la ville a été notée par A. Delor-Ahü, répondant malheureusement pour l'essentiel à des découvertes anciennes dans des contextes imprécis (Delor-Ahü, 2004). Ainsi, au 18 cours Tarbé (fig. 6, 5), les suivis de travaux et fouilles de sauvetage réalisés par J. Nicolle en 1976 ont livré du mobilier précoce (céramique arétine et plus récente, comme de la céramique sigillée du sud de la Gaule et de la *terra nigra*), sans que l'on puisse mieux appréhender la réalité des niveaux correspondants. Sur cette dernière fenêtre, les premiers habitats structurés et clairement repérés sont datés des années 40 apr. J.-C. Enfin, malgré l'absence de synthèse sur les découvertes numismatiques sénonaises, on doit noter la présence de deux curieux dépôts dans la zone de la gare, à l'ouest du faubourg d'Yonne (fig. 6, 6). L'un d'eux était composé de 300 monnaies, en majorité des bronzes frappés de LT D2b, associés à des frappes de l'époque augustéenne (en dernier lieu, Jacob, Lerrede *et al.*, 1983, p. 312). Le second rassemble 165 monnaies, dont 78 bronzes frappés de la fin de La Tène et 8 monnaies du I^{er} s. apr. J.-C. dont la plus récente est de Domitien. Ces deux lots, qui présentent une composition similaire à la découverte du gué de Saint-Bond signalée plus haut, correspondent plutôt à des dépôts culturels. Quoi qu'il en soit, ils révèlent une fréquentation ancienne dans les faubourgs occidentaux, à proximité de la nouvelle voie menant à Orléans.

On regrette donc, à l'issue de ce tour d'horizon, que les diagnostics récents et les fouilles de sauvetage des années 1980 à 2000 n'aient pas pu atteindre et permettre l'étude des niveaux les plus anciens de la ville, en particulier les premiers niveaux de voirie.

Notre connaissance des occupations de la fin de la dynastie julio-claudienne pose également problème (fig. 7). En dehors des lieux de découvertes signalés plus haut, les indices semblent cependant se multiplier.

Dans les fouilles de l'archevêché (fig. 7, 5), alors que les niveaux profonds n'ont été effleurés qu'à travers un sondage très

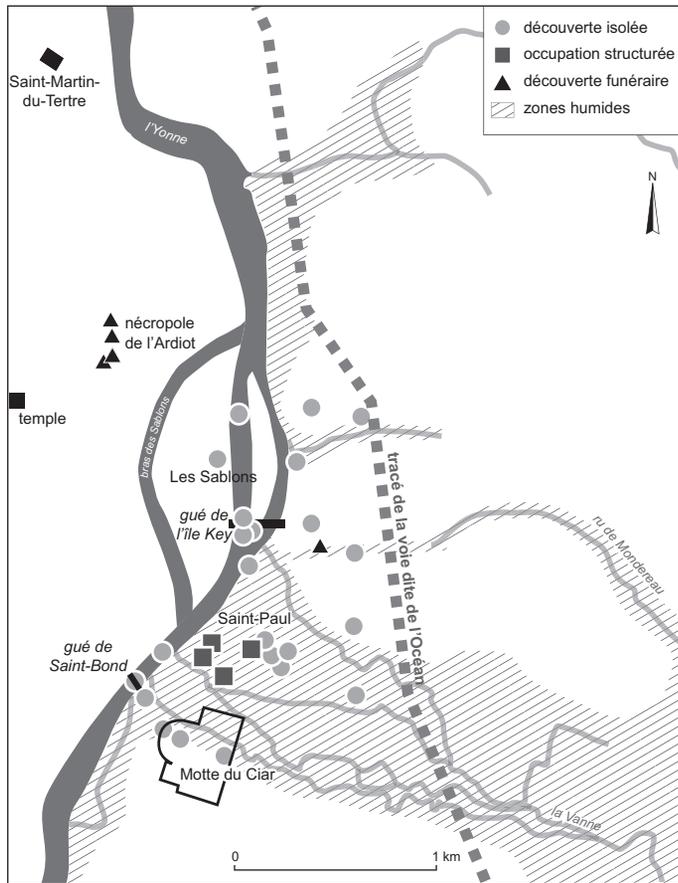


Fig. 5 – Sens/Agedincum : localisation des découvertes d'objets et de niveaux de LT C à LT D2b (DAO : P. Nouvel).

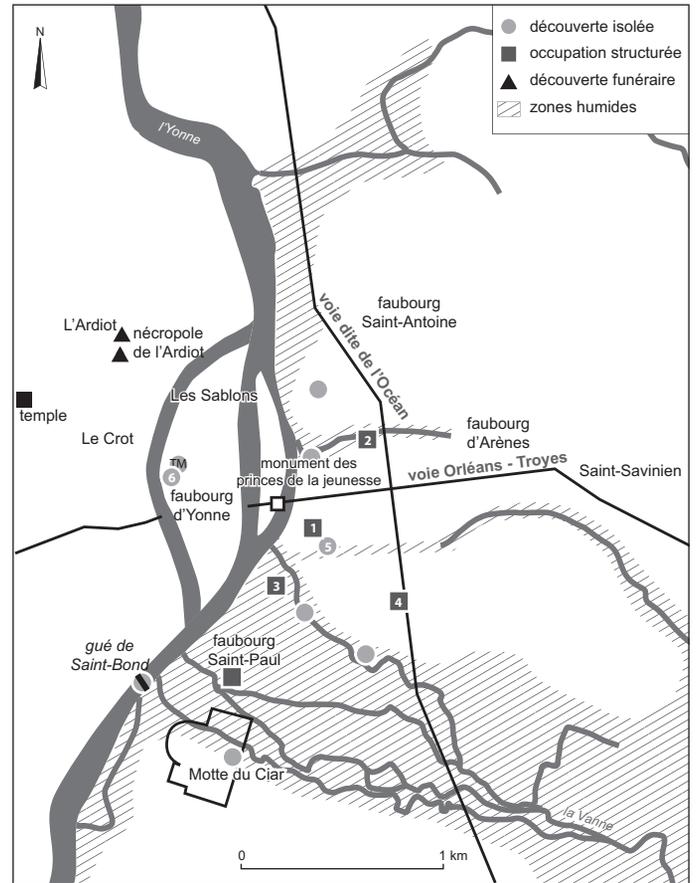


Fig. 6 – Sens/Agedincum : localisation des découvertes d'objets et de niveaux de la période augustéenne (DAO : P. Nouvel).

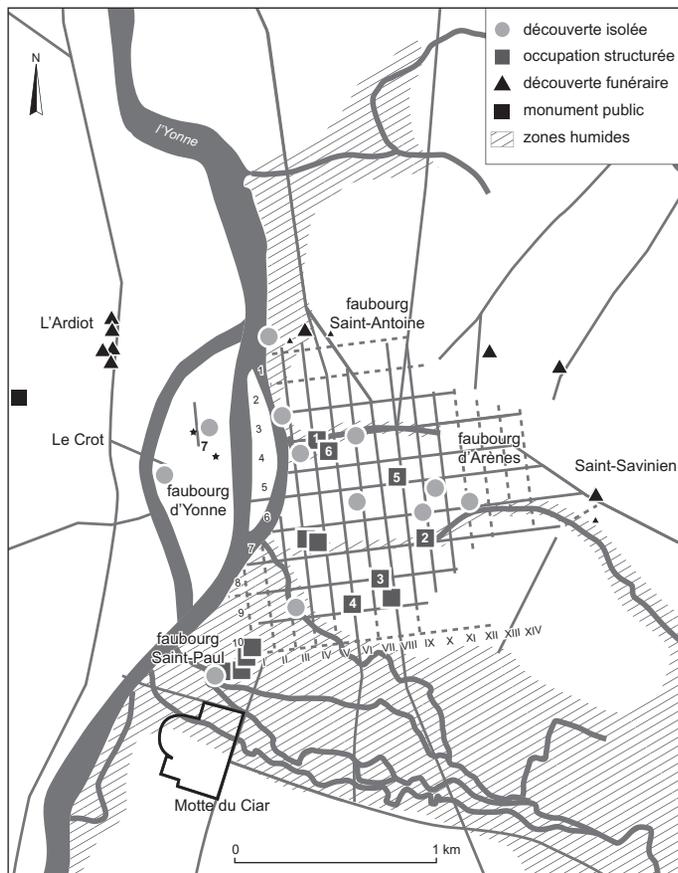


Fig. 7 – Sens/Agedincum : localisation des découvertes d'objets et de niveaux de la période 15-70 apr. J.-C. (DAO : P. Nouvel).

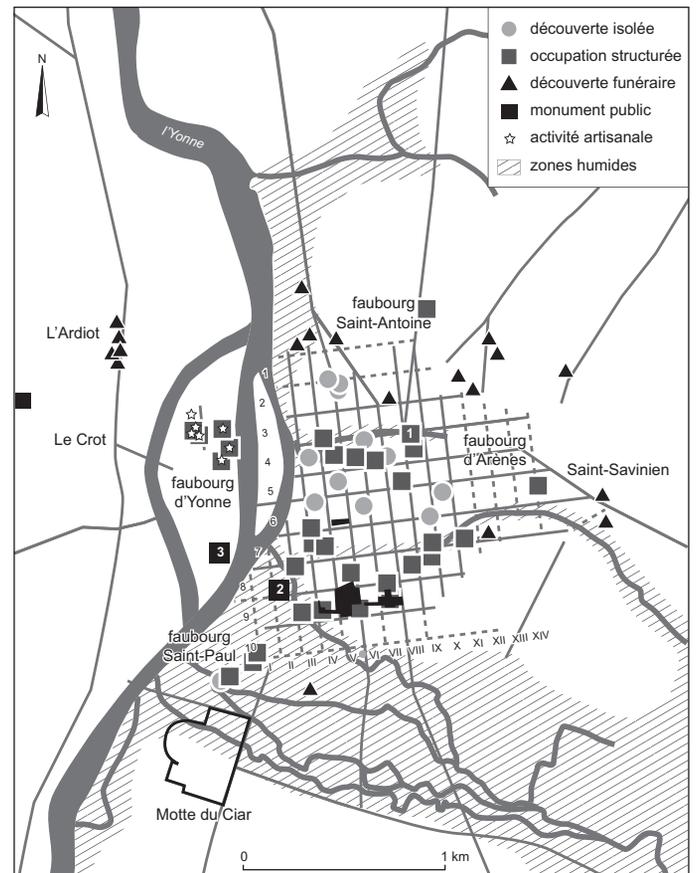


Fig. 8 – Sens/Agedincum : localisation des découvertes d'objets et de niveaux de la période 70-100 apr. J.-C. (DAO : P. Nouvel).

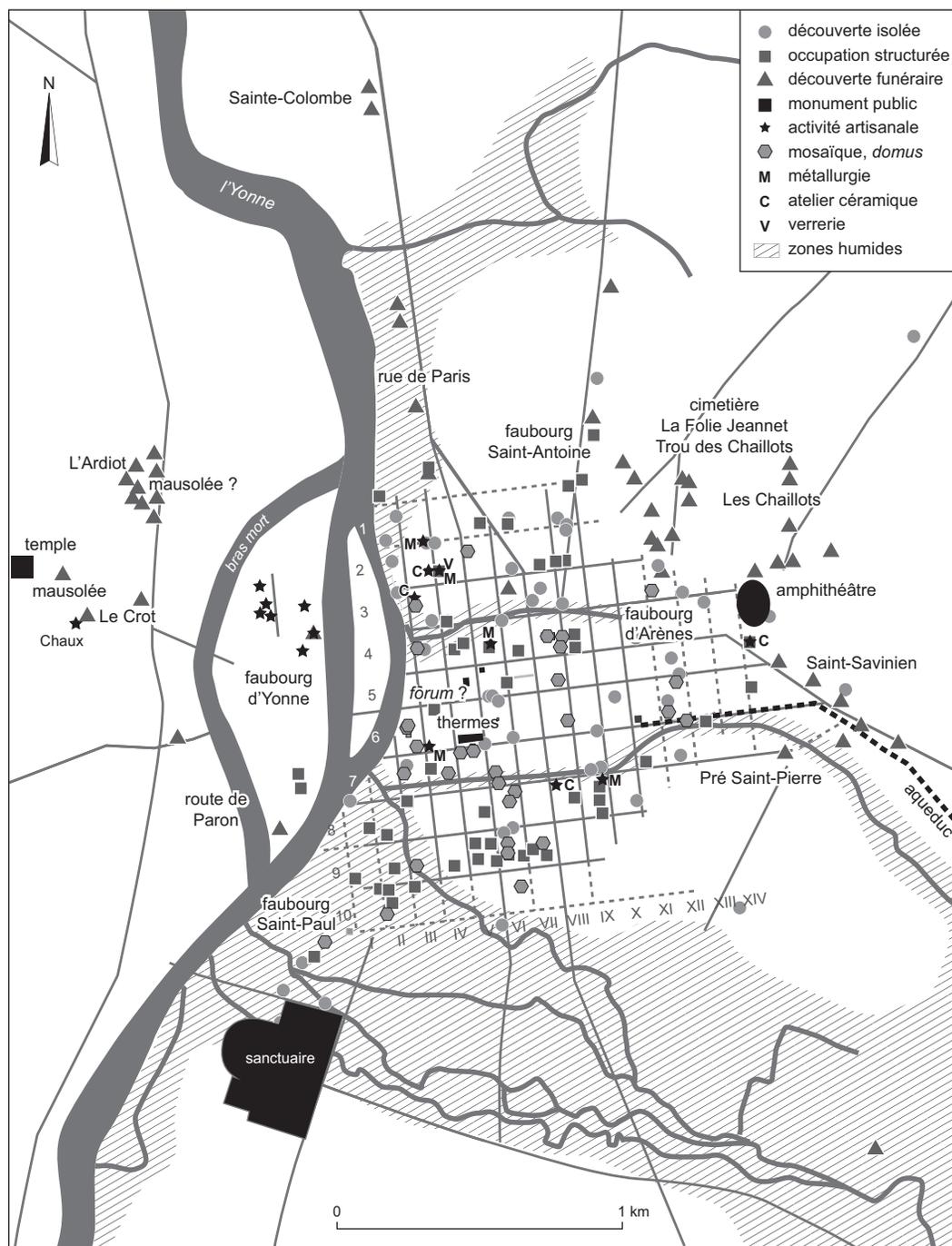


Fig. 9 – Sens/Agedincum : localisation des découvertes d'objets et de niveaux du II^e s. et de la première moitié du III^e s. apr. J.-C. (DAO : P. Nouvel).

réduit, il a été observé des systèmes de planches (non datées) à la base de la stratigraphie, associés à du mobilier des années 30-50 apr. J.-C. (*Gallia*, 43-2, 1985, p. 277 ; Arveiler-Dulong, Guillot *et al.*, 1994, p. 169). Au 9 cours Maupéou (fig. 7, 1), L. Duval a pu noter que les premiers niveaux de recharge du *decumanus* 3-4 contenaient du mobilier de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C., mais que le lotissement de la parcelle avoisinante ne démarrait que dans la seconde moitié de ce siècle. Des observations similaires ont été réalisées Espace du Tau (fig. 7, 2), où les datations dendrochronologiques et la céramique confirment que l'aménagement des bords du ru de Mondereau et l'occupation de l'îlot ne débutent qu'après 40 apr. J.-C. (Joly, 1995b, p. 274). Ce sont ici les opérations les plus récentes qui apportent les données les plus précises. Au 44 rue du Général-de-Gaulle

(fig. 7, 3) (Alix, Cordenod *et al.*, 2007), la fréquentation débute au plus tôt sous Tibère, et se confirme sous Claude, au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. La situation est identique rue du Général-Dubois (Goix, Gourgousse, 2004b), avec un développement du quartier d'habitation à la même période. Enfin, au cœur de la vieille ville, rue du Général-Duchêne (Venault, 2006), S. Venault a repéré des niveaux de cette période, bien caractérisés, disposés sur des couches plus profondes qui n'ont pas été étudiées (fig. 7, 6). On peut signaler à ce titre que c'est du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. que sont datées les premières productions de l'atelier des Sablons au faubourg d'Yonne (fig. 7, 7) (voir *infra*, p. 244).

Dans quelques autres diagnostics ou fouilles récentes, les datations des couches les plus anciennes ne remontent qu'à la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. C'est le cas par exemple au

4 boulevard du Mail (fig. 8, 1), où les premières fosses entamant le substrat contiennent du mobilier datable de l'époque flavienne (Renard, 1991). De même, rue des Moulins (fig. 8, 2), les niveaux les plus anciens sont datés des années 60-80 apr. J.-C. au plus tôt (Goix, Gourgousse, 2005). Enfin, le diagnostic mené rue Cécile-de-Marsangy (Venault, 2004) a révélé les limites de l'agglomération au sud de la rive gauche, dont l'occupation débute elle aussi à l'époque flavienne (fig. 8, 3). À la fin du premier siècle, il semble donc que l'essentiel du périmètre loti soit occupé, y compris les faubourgs d'Yonne et d'Arène. Ce n'est cependant pas encore le cas des faubourgs nord Saint-Didier et Saint-Antoine, dont les aménagements les plus anciens ne semblent remonter qu'au II^e s. apr. J.-C. (fig. 9).

LES NÉCROPOLES (fig. 5 à 9)

La grande nécropole occidentale (Le Crot et L'Ardiot à Saint-Martin-du-Tertre) est la seule à ce jour à avoir livré des éléments augustéens et même laténiens indubitables (Hure, 1935). On note aussi la présence de fibules de l'époque augusto-tibérienne dans celle dite de Saint-Antoine (Delor dir., 2002, p. 643, fig. 946), le long de la voie de Meaux, ainsi que de mobilier céramique julio-claudien (*terra nigra*, au Grand Séminaire par exemple). Celle dite du Trou des Chaillots, au nord-est, le long de la voie de Pont-sur-Seine et sous le cimetière actuel, semble également relativement précoce puisqu'elle a fourni des lots de fibules antérieures au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. Les ensembles mobiliers recueillis dans les autres espaces funéraires (des Chaillots à l'est, de Saint-Savinien et du pré Saint-Pierre au sud-est, de Sainte-Colombe dans la rue de Paris au nord-ouest) ne semblent pas antérieurs au milieu du I^{er} s. apr. J.-C., plus généralement datables des II^e s. et III^e s. Il faut cependant noter que les nécropoles méridionales, aux alentours de ce que l'on suppose être la ville pré-romaine du Champ de César, ne sont pas localisées.

APPORT DE L'ÉPIGRAPHIE ET DE L'ÉTUDE DES VOIES ROMAINES À LA DATATION DE LA TRAME URBAINE DE SENS

En dehors des vestiges repérés dans la ville et dans sa périphérie, d'autres éléments indirects peuvent être mis à contribution afin de préciser la date de la mise en place de la trame urbaine. Le monument offert par la cité aux princes Caius et Lucius avant septembre de l'an 3 apr. J.-C. constitue un jalon épigraphique majeur pour dater la fondation du nouveau *caput civitatis* (CIL XIII, 2942) (fig. 10). Il s'agit d'un ensemble de douze blocs (quatre conservés) qui appartiennent à une base d'environ 1,4 m de haut (et non 4 m comme le proposait A. Hure) supportant peut-être une statue dédiée aux deux héritiers d'Auguste. Il s'inscrit dans une série de monuments édifés par les communautés civiques dont d'autres exemples, parfois posthumes, sont connus en Lyonnaise ou en Belgique (Rosso, 2009). Il a été retrouvé à proximité du pont franchissant l'Yonne, dans une zone vierge de tout vestige laténien, et son érection ne saurait être antérieure au percement de la voie Orléans-Troyes, constituant dès lors le *cardo* 5-6 de la nouvelle ville (fig. 6). Il



Fig. 10 – L'inscription CIL XIII, 2942, découverte dans l'Yonne en 1825 et 1892 à proximité du franchissement de la rivière par le *cardo maximus* d'Agedincum (d'après Hure, 1935, p. 143 de la réédition de 1978).

est d'ailleurs possible que sa position corresponde à l'extrémité d'un pont permettant le franchissement de la rivière. L'absence de prospections subaquatiques ne permet cependant pas encore d'éclaircir cette question. La datation de cette voie de Troyes à Orléans reste d'ailleurs discutée. Son profil rectiligne permet d'y reconnaître un axe de création romaine, dont les routes dites de Courtenay au sud et de Pont-sur-Seine à l'est seraient les antécédents. Vers l'ouest, la succession d'opérations préventives sur l'agglomération antique de Saint-Valérien permet d'apporter quelques arguments. Son origine semble déterminée par le percement de la voie elle-même, sa trame viaire déterminant des îlots structurés par cet axe et par des rues qui lui sont parallèles (Venault, *in* Venault, Nouvel dir., 2012, p. 65). Les opérations préventives réalisées ici depuis 2007 n'ont livré aucun élément antérieur à Jésus-Christ (Venault, Nouvel dir., 2013, p. 255). Les éléments les plus pertinents indiquent un début de fréquentation à l'époque tibérienne (remblais, fossés, carrières d'argile) et se signalent par l'absence de marqueurs augustéens précoces tels que les dernières amphores Dressel 1. Le développement du bâti n'est quant à lui pas antérieur au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. La voie peut donc être datée d'une période assez haute, avant l'époque tibérienne, mais vraisemblablement de peu antérieure au changement d'ère, puisque les sites qui la jalonnent jusqu'à Orléans (Baune-la-Rolande, Sceaux-du-Gâtinais, etc.) n'ont jamais livré les indices d'un développement plus ancien. Sa branche orientale, en direction de Troyes, a elle aussi fait l'objet de diagnostics préventifs (Kasprzyk, Nouvel, 2010, p. 33). Concordants, ils n'apportent cependant pas d'élément permettant de proposer une date plus précise que les alentours du changement d'ère, probablement contemporaine de la fondation de la nouvelle capitale des Tricasses, Troyes.

Le *cardo maximus* est constitué d'une section de la voie reliant Lyon à Boulogne-sur-Mer *via* Sens, Paris et Amiens (Kasprzyk, Nouvel, 2011). Il s'agit de la voie dite de l'Océan qui appartient selon toute vraisemblance au réseau attribué à Agrippa et décrit par Strabon (Kasprzyk, Nouvel 2012) et dont le percement aurait été planifié dès les années 20 av. J.-C. Le dossier archéologique récemment réétudié (Kasprzyk, Nouvel,

2011, p. 239 et 2012, p. 32) permet d'affirmer que les travaux ont bien débuté à l'époque augustéenne et que la voie était déjà en place, du moins à proximité de Sens (Chamvres, Yonne) dans les années 10 av. J.-C.

Un troisième axe, au tracé rectiligne lui aussi, quitte la ville vers le nord-est. Il s'agit de la voie de Meaux, dont l'appartenance au réseau attribué à Agrippa est aujourd'hui discutée (Kasprzyk, Nouvel, 2010). Son ancrage au cœur de la ville (départ à l'angle du *cardo* VIII-IX et du *decumanus* 3-4) laisse cependant penser qu'elle remonte elle aussi à une phase contemporaine de la mise en place de la trame urbaine. Il existe malheureusement peu de jalons permettant de dater sa mise en place, en dehors du fait qu'elle déterminera le développement de l'agglomération de Châteaubleau (Seine-et-Marne), dès le début du I^{er} s. apr. J.-C.

Tous ces arguments, certes indirects, laissent supposer que la trame viaire de la nouvelle ville a bien été tracée à la fin du règne d'Auguste. Toutefois, l'extension maximale de la ville (environ 220 ha, nécropoles non comprises : fig. 4) ne sera atteinte qu'à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. apr. J.-C.

LA PARURE MONUMENTALE DE LA VILLE

LE FORUM

Le centre public était traditionnellement localisé sous la cathédrale médiévale, dans les îlots VIII-5 et IX-5 (Hure, 1935), mais les fouilles préventives réalisées à cet endroit (Archevêché, 1987 ; Delor, Rolley, 1989) n'ont dégagé que des habitats plus ou moins luxueux. À l'inverse, plusieurs opérations menées 200 m plus à l'ouest, dans les deux îlots mitoyens IV-5 et V-5, ont révélé un grand ensemble public, composé de trois unités s'étendant sur une surface de 210 m sur 110 m (Perrugot, 1990). Les fouilles et sondages de 1988 dans la zone orientale (îlot V-5) ont mis au jour un grand *podium*, que D. Perrugot interprète comme celui d'un temple, large de 26 m, alors qu'au sud une ligne de boutiques, entrevues en 1982, délimiterait l'*area sacra*. La basilique se trouverait à l'ouest, sous la porte d'Yonne (îlot IV-5) (Perrugot, 1990, p. 51, repris dans Delor dir., 2002, p. 634). Les éléments de datation manquent pour proposer une date de fondation et rien ne permet d'identifier la destination du temple supposé.

LES AUTRES MONUMENTS PUBLICS

Comme les autres capitales de cité de la région, Sens dispose d'un aqueduc assez développé et qui a fait l'objet d'un réexamen récent approfondi (Perrugot, 2008). En reprenant, entre autres, les arguments précédemment avancés par A. Hure, qui avait observé que le percement de l'aqueduc avait perturbé des sépultures de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. dans la nécropole du faubourg Saint-Savinien, D. Perrugot propose de faire remonter celui-ci au début du II^e s. apr. J.-C. Cette hypothèse serait corroborée par la multiplication des ensembles balnéaires privés et surtout publics, dont l'érection pourrait être mise en rapport avec la dédicace fragmentaire *CIL* XIII, 2943, datée de l'époque de

Trajan (Perrugot, 2008, p. 107 et note 115). L'aqueduc de Saint-Philibert, qui révèle d'ailleurs plusieurs étapes d'agrandissement, ne semble donc pas faire partie de l'équipement prévu lors de la seconde fondation de la ville d'*Agedincum* au début de notre ère.

Les thermes eux-mêmes sont pour ainsi dire méconnus. On a longtemps voulu leur rapporter, en se fondant sur l'omniprésence des divinités marines, la grande façade d'époque sévérienne retrouvée démembrée dans les fondations de la portion sud-ouest du *castrum* tardo-antique (en dernier lieu, Delor dir., 2002, p. 694). Rien ne le prouve cependant et il est tout aussi possible, vu l'ampleur du projet, que ces blocs proviennent du grand sanctuaire périurbain de la Motte du Ciar (Debaty, 2006). Un premier complexe thermal, dont on mesure mal l'importance, a été touché par des travaux en 1953 et 1970, rue de l'Épée et sous l'ancienne prison (îlot III-6). Ses vestiges (piscines, *praefurnia*, mosaïque, chaudières) (Delor, Rolley, 1989, p. 148), engagés sous la fortification tardo-antique, paraissent tous postérieurs au I^{er} s. apr. J.-C. Vu l'exiguïté des salles, ils pourraient n'appartenir qu'à de simples balnéaires privés. Un second ensemble thermal a été repéré lors de suivis de travaux en 1989, deux îlots plus loin (V-6), au sud du supposé *forum* (fig. 4 et 9). Il présente une extension (toute la largeur de l'îlot, soit 90 m) et des modes de construction qui correspondent mieux à un complexe public (grand appareil, alternance de briques et d'*opus vittatum*). Les éléments de datation manquent, mais le fouilleur, D. Perrugot, propose de dater son édification des années 100 voire 120-140 apr. J.-C., postérieurement à celle de l'aqueduc (Perrugot, 1989, p. 147). La localisation de l'ensemble, à proximité immédiate de la rivière, laisse toutefois ouverte la possibilité d'un approvisionnement direct en eau. Rien ne prouve cependant que cet équipement ait été initialement prévu lors de la fondation de la ville. L'îlot situé plus à l'ouest (IV-6) a également livré des constructions à caractère public qui prennent la forme d'un bâtiment en grand appareil édifié au tout début du II^e s. apr. J.-C., de plus de 35 m de largeur, associé à des dallages repérés sur plus de 100 m de longueur. D. Perrugot propose d'y placer le théâtre de la ville, mais les éléments manquent totalement pour étayer son hypothèse.

Des autres monuments publics, seul l'amphithéâtre nous est connu. Situé dans le faubourg oriental de la ville, en dehors d'elle et désaxé par rapport à la trame urbaine originelle, il est nettement postérieur à la refondation de la ville. Les rares éléments recueillis dans les fouilles réalisées là au milieu du XIX^e s. (Delor dir., 2002, p. 680-681) ne remontent pas au-delà du II^e s. apr. J.-C. Le monument existait cependant avec certitude lors de la mise en place de la dédicace *CIL* XIII, 2940, signalant des combats de gladiateurs et datée de la seconde moitié du II^e s., voire du III^e s. apr. J.-C. (Guerrier-Delclos, 2002, p. 113). Des autres édifices (marché, *schola*, etc.), nous ne connaissons rien.

LE SANCTUAIRE PÉRIURBAIN DIT DE LA MOTTE DU CIAR

Le vaste complexe monumental du Champ de César se développe aux marges sud-ouest de la ville nouvelle, à environ 500 m des rues les plus proches de la trame urbaine. Il couvre une vingtaine d'hectares, au sud de la Vanne, dans une zone où ont été repérés les vestiges de la ville pré-romaine d'*Agedincum*. À vrai dire, seul le grand monument de la Motte du Ciar a fait

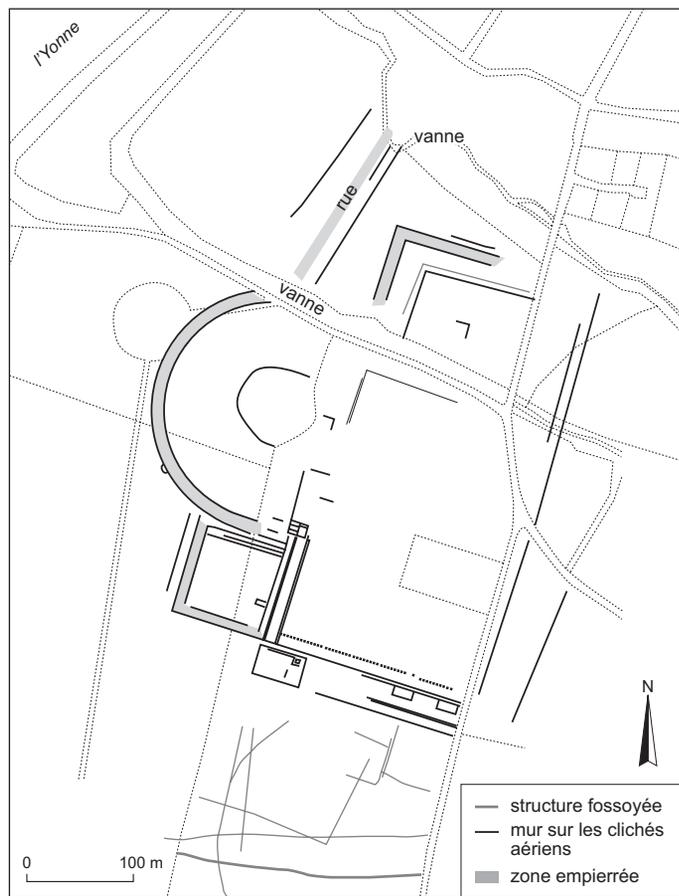


Fig. 11 – La Motte du Ciar, nouvelle interprétation de l'organisation du complexe cultuel périphérique d'après l'exploitation des clichés orthophotographiques (DAO : P. Nouvel).

l'objet d'études, pour l'essentiel anciennes, ponctuelles et superficielles (Debatty, 2006). Connu de longue date, il a été touché par plusieurs opérations de fouilles en 1844-1846 et en 1961-1962 qui ont permis de délimiter grossièrement l'enceinte supposée cultuelle (ou thermale) d'un immense édifice périurbain (Delor dir., 2002, fig. 48). En 1961, quelques sondages complémentaires avaient reconnu l'existence de vestiges monumentaux plus au nord, entre la Motte du Ciar et la Vanne. Les anomalies visibles sur les orthophotographies IGN de juillet 2011 ont permis une étude plus approfondie puisqu'elles autorisent non seulement de confirmer l'assiette générale de ce complexe, mais révèlent par ailleurs des structures adventices jusque-là ignorées. En consultant les orthophotographies plus anciennes disponibles (1948, 1972 et 2002), il a été possible d'assembler une mosaïque de clichés (Nouvel, Izri, 2013) et de proposer une nouvelle interprétation du plan du site (fig. 11). Elle confirme tout du moins la réalité des observations réalisées au XIX^e s. et l'ampleur du complexe principal, qui s'étend sur une surface minimum de 440 m sur 370 m, soit 16,3 ha. Les quelques fouilles de J. Nicolle ont révélé un mobilier qui laisse penser que l'état actuel du monument correspond à une phase tardive, du début du II^e s. apr. J.-C. au plus tôt, avec des phases de réfection qui pourraient se poursuivre jusqu'au début du III^e s. Elles ont cependant livré des éléments céramiques et numismatiques nettement plus anciens, qui laissent ouverte, à nos yeux, la possibilité de la monumentalisation d'un sanctuaire antérieur, d'origine laténienne par exemple, à l'image de ce qui a été observé à Langres ou à Autun.

LA PARURE MONUMENTALE ET L'ACTION ÉVERGÉTIQUE

L'étude des indices épigraphiques et des *membra disjecta* récupérés dans les fondations de la muraille périurbaine n'apporte rien au dossier : l'organisation, les choix architecturaux et la part du culte impérial dans les premiers états des monuments sénonais ne peuvent être discutés à l'heure qu'il est. Parmi l'abondante série de blocs recueillis dans les soubassements de la fortification tardo-antique, on peine d'ailleurs à repérer quelques éléments pouvant appartenir aux édifices des premières phases d'urbanisation. Les plus grands monuments connus (façade dite des thermes, dédicace monumentale *CIL* XIII, 2940) sont nettement plus tardifs. Certes, cette série n'a pas fait l'objet d'étude récente et il faut se contenter ici de la compilation proposée par J.-P. Delor (dir., 2002, p. 651-702). Il en ressort pourtant qu'aucun bloc ne vient confirmer ici la réalité d'une action d'évergétisme à l'époque julio-claudienne, voire flavienne, dans la capitale des Sénon. Le processus même de municipalisation nous échappe totalement, en dehors de la dédicace aux princes de la jeunesse, faute de document épigraphique tangible. On ne sait donc rien de la genèse du *cursum municipalis* sénon, dont les mentions les plus anciennes ne remontent qu'à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. Cette rareté est d'autant plus étonnante que les témoignages de cette période, et surtout de la première moitié du III^e s. (*ILTG* 330 ; *CIL* XIII, 1676, 2943, 2949, 2950, 2952 ou 3067 par exemple), sont précis et abondants (Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier dir., 1999 ; Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier, 2001). L'opulente série d'épithames est, elle aussi, presque entièrement datée des périodes tardives (II^e s. et III^e s. apr. J.-C.), la part du I^{er} s. apr. J.-C. étant estimée à 12 % par J. Guerrier-Delclos (1998). Elle note également qu'aucune d'entre elles ne semble antérieure à Claude (Guerrier-Delclos, 2002, p. 113). À l'inverse, il est possible de confirmer l'existence d'un culte impérial dès la période augustéenne (voir la dédicace aux *principes iuventutis*, fig. 10), pratique également attestée sous le règne de Trajan par l'inscription *CIL* XIII, 2943. Tout cela laisse entendre que le développement de la ville est resté lent avant la fin de la période flavienne, sans commune mesure avec la vitalité qu'attestent la profusion des témoignages et l'extension de la cité au cours des deux derniers siècles du Haut-Empire.

LES FONCTIONS ÉCONOMIQUES DE LA VILLE

Puisqu'on ne connaît presque rien des niveaux précoces d'*Agedincum*, il est bien difficile de mesurer la place des activités artisanales dans les premières décennies de l'existence de la nouvelle ville. Il est certain, comme cela s'observe d'ailleurs dans la plupart des agglomérations ouvertes laténiennes, que leur place était primordiale. C'est du moins l'image que nous renvoient les quelques découvertes du quartier Saint-Paul (artisanat métallurgique et céramique, production de monnaies) signalées plus haut. C'est certainement encore le cas par la suite, comme le confirme l'importance numérique des stèles de catégories modestes et plus spécialement d'artisans (Guerrier-Delclos, 1998). Concernant les quartiers artisanaux du Haut-Empire, ils se positionnent comme souvent en périphérie de l'espace urbain (fig. 9). Dans l'état actuel de nos connaissances,

deux ont été nettement identifiés : le premier, dans la plaine des Sablons, est aujourd'hui le mieux connu et, semble-t-il, le plus spécialisé. Il rassemble plusieurs ateliers céramiques, dont la diffusion, le répertoire et la chronologie sont aujourd'hui encore en cours d'étude (ateliers dit de Vermiglio : Delor-Ahu, Mouton-Venault, 2010). Les indices recueillis dans les fouilles de sauvetage récentes (Perrugot, 1994 ; Chuniaud, 1999) indiquent que les niveaux les plus anciens remontent à la période claudienne ; l'activité perdure jusque dans le courant du III^e s. apr. J.-C. (Joly, Barral, 1992 ; Séguier, 2007 ; Delor-Ahü, Mouton-Venault, 2010). La recension typologique du répertoire faite en 2014 et prochainement publiée permettra de visualiser plus clairement l'aire de diffusion des ateliers et d'affiner la chronologie. Rien n'indique toutefois que le quartier des Sablons ait été planifié dès l'origine de la nouvelle ville.

La seconde zone artisanale bien attestée se situe au nord-ouest, en rive droite cette fois (îlots IV-1 à IV-3 et îlot V-2). Elle se caractérise par plusieurs découvertes d'ateliers métallurgiques, pour l'essentiel assez anciennes (Hure, 1909, p. 361-368). On y connaît aussi des indices de transformation de verre et au moins deux ateliers céramiques. Il semble cependant que l'ensemble soit postérieur à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. (fig. 7 à 9). D'autres éléments plus ponctuels ont été notés dans le faubourg de l'amphithéâtre et dans les îlots VIII-8 et VIII-9 ou encore quelques possibles ateliers métallurgiques et céramiques, tous probablement tardifs, dans les îlots IV-6 et VI-4.

LA SOCIÉTÉ URBAINE

LES DONNÉES ÉPIGRAPHIQUES ET ICONOGRAPHIQUES

Les stèles et les monuments funéraires en général (une cinquantaine au total) sont presque les seuls éléments permettant d'appréhender la structure de la société urbaine sénonaise. Elles ont fait l'objet d'une enquête assez poussée (Guerrier-Delclos, 1998), mais qui ne touche que marginalement notre question. En effet, les témoins antérieurs au II^e s. apr. J.-C. sont largement minoritaires, et aucun élément n'est daté antérieurement au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. On se contentera donc de résumer ici des constats qui s'appliquent vraisemblablement mieux au milieu sinon à la fin du Haut-Empire. Le corpus est marqué par une forte proportion de vétérans (huit dédicaces), dont la présence ne se traduit aucunement par ailleurs dans le mobilier recueilli dans la ville (absence complète de *militaria*). On y note aussi l'abondance des affranchis (cinq) et plus particulièrement des affranchis impériaux (trois), dont la présence semble assez précoce puisque l'une des mentions remonte peut-être à la fin de l'époque julio-claudienne (*CIL* XIII, 2969). Enfin, il apparaît que 13 % des noms apparaissant sur ces monuments sont d'origine celtique, 21 % de nom gaulois latinisés et 19 % latins mais caractéristiques des Gaules, soit un total de 53 % de noms très locaux. À cela répond la proportion de ressortissants d'autres cités enterrés à Sens (six), tous du nord-est de la Gaule et à peu de distance (Tricasse, Médiomatricque, Helvétie, Cologne). Enfin, sur la totalité du corpus, près de 13 % des personnages portent les *tria nomina* et disposent donc du statut de citoyen romain. Cet état de fait

semble assez tardif car bien peu d'entre eux, même parmi les plus hauts magistrats, portent des noms permettant de faire remonter leur citoyenneté à l'époque julio-claudienne ou antérieurement. On notera toutefois les exceptions que constituent, d'une part, le père de l'héritière de l'affranchi impérial Ti. Claudius Cerinthus, un certain Caius Julius [Successus ?] (*CIL* XIII, 2969), et, d'autre part, le C. Iul. C[ornelianu]s Aper (*CIL* XIII, 2979) qui apparaît sur une inscription remontant elle aussi au I^{er} s. apr. J.-C.

LA PLACE DES ÉLITES DANS LA VILLE D'APRÈS LEURS HABITATS ET LEURS LIEUX DE SÉPULTURE

La ville de Sens est réputée pour l'abondance des mosaïques, qui révèlent une forte présence des élites de la cité. À ce jour, le sous-sol sénonais a livré pas moins de trente points de découvertes (Darmon, Lavagne, 1977, complété par Delor dir., 2002), qui correspondent peut-être à autant de *domus* qui se répartissent de manière assez uniforme dans la ville (fig. 9). Cependant, comme le notait déjà J.-P. Darmon, l'essentiel est tardif, du III^e s. seulement pour une bonne partie. Les spécialistes n'y ont pas reconnu de cas pouvant remonter à la période julio-claudienne, encore moins à la période augustéenne. Par ailleurs, aucune des fouilles récentes n'a recoupé d'habitat de ce type : on ne peut donc analyser sur pièce les modalités d'émergence des *domus* dans l'espace urbain. Parallèlement, le corpus funéraire fournit une aide discrète. L'essentiel des indices disponibles renvoie à des individus de statut modeste, en particulier pour les nécropoles du faubourg Saint-Antoine, du Trou des Chaillots, des Chaillots du Pré Saint-Pierre et de Saint-Savinien. Dans cette dernière, l'inscription *CIL* XIII, 2949, signalant un des membres de l'*ordo* municipal, correspond plutôt à une dédicace honoraire (Guerrier-Delclos, 2002, p. 114). Elle est en tout état de cause très tardive. On notera cependant la découverte d'une urne en marbre dans la nécropole de la route de Paris, mais dont la datation ne saurait remonter au-delà du II^e s. apr. J.-C. (Delor dir., 2002, fig. 1049, p. 689). Les seuls témoins de mausolées, peu nombreux d'ailleurs (un bloc de couronnement et quelques mentions textuelles de bâtiments richement ornés), proviennent de la nécropole occidentale de Saint-Martin-du-Tertre. Ils semblent, quoi qu'il en soit, largement postérieurs à la période julio-claudienne.

*

* *

Le croisement de l'ensemble de ces données laisse donc penser que, contrairement à ce qui a été écrit, la mise en place de la nouvelle ville d'*Agedincum* est plus ancienne que le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. La dédicace aux princes de la jeunesse paraît aujourd'hui être l'indice le plus pertinent pour la placer dans la première décennie de notre ère, mais on vient de voir qu'en dehors de quelques observations archéologiques discutables, les indices confirmant la mise en place du réseau de rues et le développement des premières occupations pérennes sont essentiellement indirects. Le développement du *caput civitatis* semble d'ailleurs modeste jusqu'aux années 60 apr. J.-C., puisque les contextes archéologiques autant que les occurrences épigraphiques ou iconographiques restent rares pour les premiers, voire inexistantes pour les secondes. L'impression qui ressort

de ce réexamen est donc celle d'un démarrage, dont l'absence de programme évergétique d'envergure serait le reflet. Il se doit d'être mis en parallèle avec ce que l'on connaît des rythmes de développement des campagnes alentour. Comme l'ont montré les opérations de fouilles préventives en Bassée (Séguier, 2011) ou les campagnes de prospections systématiques dans le sud-est du territoire sénon (Nouvel, 2011), le peuplement rural, en place dès avant la Conquête, ne fait pas preuve de dynamisme au I^{er} s. apr. J.-C. On ne connaît pas, par exemple, la phase de densification intense du nombre de fermes qui s'observe chez les Lingons ou les Éduens entre LT D2 et la période flavienne (Nouvel, 2004). Il faut même attendre le II^e s., voire plus généralement le III^e s. apr. J.-C., pour assister à un enrichissement notable des établissements ruraux et à l'apparition, plus tardive que chez leurs voisins éduens et lingons, de véritables *villae* aristocratiques (Nouvel, 2009). La taille moyenne des grandes *villae* à deux cours des environs de Sens (3,3 ha) est d'ailleurs nettement plus basse que celle observée chez les Lingons (4,6 ha) ou les Séquanais (4,5 ha) et se rapproche plus de ce qui s'observe chez les Tricasses (moyenne de 2,2 ha : Nouvel, en préparation). L'absence de ces grands établissements aristocratiques dans la proche banlieue d'*Agedincum* est d'ailleurs un élément troublant, au même titre que ce qui s'observe chez les Rèmes (Ouzoulias, 2011). Les trois plus proches *villae* à deux cours reconnues (Salcy à Gron, Malay-le-Grand et Deilly

à Villeperrot) sont à respectivement 4 km, 7 km et 9 km du centre-ville et présentent, d'après les données disponibles, des états de développement assez tardifs. Encore l'une d'entre elles, Malay-le-Grand, resta-t-elle partiellement en terre et bois jusqu'à la fin de l'Antiquité. Les sites ruraux plus proches – par exemple Les Bordes à Nailly fouillé en 1995, Sainte-Béate à Sens fouillé en 1976, Saint-Denis-les-Sens, etc. – resteront tout particulièrement modestes de par leur taille et l'absence d'aménagement luxueux (Delor dir., 2002, p. 503 et 691). Cet état de fait contraste tout particulièrement avec les cas d'Autun et de Langres, voire des agglomérations secondaires voisines (Auxerre, Tonnerre) relevant des cités éduenne et lingonne (Nouvel, 2009), toutes environnées d'une couronne de grands établissements ruraux luxueux. L'image en demi-teinte que nous renvoie la capitale des Sénonis au cours du I^{er} s. apr. J.-C. serait donc le reflet d'un contexte plus général, pour lequel l'absence de données historiques et épigraphiques tangibles ne permet pas de déterminer s'il est la conséquence du statut défavorable de la collectivité civique ou, plus généralement, de difficultés de développement inhérentes au sud-est du Bassin parisien et à l'aurore crayeuse en particulier. Ce sous-développement relatif, caractéristique du I^{er} s. apr. J.-C., contraste d'autant plus que la ville et le territoire de la cité font preuve d'un dynamisme tout particulièrement remarquable à partir du III^e s. et ce jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive.